

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

- **1- Objet**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre Aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

- **2- Accès – Horaires d'ouverture**

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé.

L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

- **3- Prix et paiement**

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de VM 92500. Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

- **4- Recommandation santé – hygiène et sécurité**

Le Centre Aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le

fitness, le sauna, le hammam. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre Aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

- **5- Assurances**

Le Centre Aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre Aquatique ne font pas l'objet de surveillance particulière ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles et doit utiliser les casiers prévus à cet effet.

- **6- Réclamations**

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : VM 92500 CENTRE AQUATIQUE ARSENAL 43 rue Voltaire – 92500 RUEIL-MALMAISON

- **7- Loi informatique et libertés**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs et accueil. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Centre aquatique. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

- **1- Billetterie individuelle**

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans, un tarif réduit est

accordé aux personnes âgées de moins de 12 ans, aux chômeurs, aux bénéficiaires du RSA, handicapés, étudiants et plus de 62 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille ou tout autre document officiel). Les enfants de moins de 10 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

- **2- Billetterie groupe**

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

- **3- Cartes 10 entrées**

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Une seule entrée peut être utilisée le même jour. La carte de 10 entrées est nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

- **4- Carte famille**

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte sera remise à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.

Elle est valable 1 an, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

- **5- Entrée Bien-être**

L'entrée unitaire Bien-être est réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). Elle donne accès pour une durée illimitée à l'ensemble de l'espace Bien-être, comme décrit mais également à l'espace aquatique.

- **6- Abonnements PASS**

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Heures Creuses, PASS Aquatic, PASS Aquatic +, PASS Aquaforme, PASS Aquaforme +, PASS Fitness, PASS Liberté. Pour chaque PASS, il est possible de souscrire à une option SPA

(hors PASS Heures Creuses). Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

- **7- Ecole de natation**

L'espace aquatique propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants et les adultes. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

- **8- Carnets CE**

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.